



Consultations pour un nouveau gouvernement Le Président Tebboune reçoit Belaid et Bengrina



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5412 - Mardi 29 juin 2021 - Prix : 10 DA

Drogue

Tentative déjouée d'introduction d'une «énorme quantité» de cocaïne

Page 16

Le Brent dépasse les 76 dollars

Le pétrole poursuit son ascension

Page 16

Importation de véhicules neufs

Les premiers agrément bientôt délivrés

Page 3

Hommage du Cnese à Liabès

Corruption et bureaucratie : l'Algérie veut se libérer de ses chaînes

Page 3

Festival culturel européen

Zakia Kara Terki et le groupe Iwel chaleureusement applaudis

Page 7

Consommation irrationnelle de la ressource vitale

Après les coupures d'eau, le gaspillage ?



Ph/D. R.

Avec les gaspillages de toutes sortes, l'égoïsme et le monopole sur l'eau à travers un stockage excessif, le problème de l'eau et les inégalités dans sa distribution risquent de perdurer si la prise de conscience tarde. Page 2

Cour de Tipasa

Le procès en appel de Karim Tabbou reporté au 27 septembre

Page 16

Football / Coupe de la CAF

La JS Kabylie animera sa 7^e finale continentale face au Raja Casablanca

Page 15

Consommation irrationnelle de la ressource vitale

Après les coupures d'eau, le gaspillage ?

■ Avec les gaspillages de toutes sortes, l'égoïsme et le monopole sur l'eau à travers un stockage excessif, le problème de l'eau et les inégalités dans sa distribution risquent de perdurer si la prise de conscience tarde.

Par Louisa Ait Ramdane

En plus de sa rareté, une bonne partie des citoyens s'est orientée à monopoliser l'eau à travers un stockage excessif de cette ressource vitale. C'est ce qui explique le faible débit de l'eau dont se plaignent les citoyens habitant dans certaines localités de la capitale (Bachdjarah, Birkhadem, Bab Ezzouar, Bordj El Kiffan, Ain Naadja...), estime le directeur des ressources en eau (DRE) de la wilaya d'Alger, Kamel Boukricha. «Les locataires des étages inférieurs des immeubles ne ferment pas leurs robinets durant toute la plage horaire qui est réservée à leur quartier», constate-t-il. Selon lui, l'efficacité d'application du programme d'urgence mis en place en matière d'alimentation en eau potable à Alger et ses environs est réduite par une consommation irrationnelle de cette ressource, constatée les deux premiers jours de ce programme entré en vigueur samedi.

Au vu de cette utilisation irrationnelle de l'eau dont font preuve certains citoyens, «même toute l'eau du monde ne suffirait pas à contenter la demande», déplore-t-il.

A propos de la plage horaire d'AEP, le même responsable explique dans une déclaration à l'APS que le wali n'a jamais dit que le citoyen aurait de l'eau de 6h du matin jusqu'à 18h mais plutôt entre 6h et 18h, ce qui change tout. Ce qui signifie, selon lui, que certains habitants auront de l'eau pendant six heures, d'autres pendant sept heures alors que pour une partie de la population l'eau ne coulera plus dans leur robinet au bout de deux heures.

Ainsi, les habitants des appartements situés au rez-de-chaussée d'un immeuble auront de l'eau dans leurs robinets plus tôt que ceux qui sont au 5^e ou 10^e étage. Plus on habite près du château d'eau, plus on est alimenté rapidement.

S'exprimant sur l'absence de l'eau dans les robinets des habitants de Ain Benian (ouest de la capitale) depuis plusieurs jours, Boukricha a justifié cela par un problème technique qui est en phase de résolution, évoquant des bouchons d'air dans les canalisations qui sont à l'origine de ce problème.

Dessalement, forages... des plans d'urgence sur tout le territoire

Pour faire face au stress hydrique, le ministère des Ressources en eau engage un programme d'urgence. Dans

chaque région du pays, des solutions, à court et moyen terme, sont mises en place pour renforcer l'alimentation en eau potable, a affirmé le secrétaire général du ministère, Smail Amirouche, sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Si dans certaines wilayas la situation est maîtrisable, dans d'autres, en revanche, la situation est un peu plus lourde. Pour le Centre du pays et l'Algérois, la situation est plus complexe, a reconnu Smail Amirouche. «Personne ne maîtrise les cycles hydrologiques», a relevé le SG du ministère des Ressources en eau, affirmant que la météo a contredit les prévisions. «Les rares pluies qui sont tombées ces trois dernières années n'ont pas permis un remplissage des oueds, dont les crues sont nécessaires pour alimenter les barrages», a-t-il constaté. Pour parer à l'urgence, le ministère des Ressources en eau intensifie les forages de puits dans le Centre du pays. «Un vaste programme est lancé, principalement dans l'Algérois. Jusqu'à présent, 170 forages ont été lancés et 120 autres sont encore prévus», a annoncé le responsable. Une solution opérationnelle à court terme puisque «le délai moyen de réalisation d'un forage avec ses équipements, raccordé à l'électricité et aux canalisations, est de l'ordre de deux mois, au maximum», a-t-il précisé. Mais il a souligné que cette solution reste temporaire et prévenu que la nappe phréatique sera fortement sollicitée durant les trois prochaines années, le temps que des solutions définitives soient mises en place. Il faudra ensuite laisser la nappe phréatique se reposer. «Nous sommes en train de développer des solutions techniques, en collaboration avec l'Agence nationale des ressources hydrauliques, pour la réalimentation artificielle des nappes, notamment celle de la Mitidja».

22 wilayas fortement touchées

Le département des Ressources en eau compte actuellement 22 wilayas fortement touchées où des solutions sont mises en œuvre. Dans l'ouest du pays, plus précisément à Sidi Bel-Abbès, où le barrage de Sidi Abdelli a connu un taux très faible de remplissage, la ville et plusieurs communes seront raccordées à la station de dessalement et au barrage de Sikkak (Tlemcen). Les travaux se terminent au mois de juillet. «Cette nouvelle ressource va renforcer et garantir l'alimentation en eau potable de la population de Sidi Bel-Abbès, en attendant l'hiver pro-



PH/D. R.

chain», a affirmé le responsable. Il a cité d'autres mesures prises, à l'exemple des solutions apportées dans les wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arréridj.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3, Smail Amirouche a fait savoir qu'au moins 50 % des besoins en eau potable nécessaires pour l'alimentation des populations seront assurés à partir de l'eau de mer dessalée à l'horizon 2030.

Le dessalement de l'eau de mer a été retenu par le gouvernement comme la solution alternative pour faire face au phénomène du stress hydrique.

Selon lui, des projets de réalisation rapide de trois stations de dessalement de l'eau de mer ont été mis en œuvre depuis mars dernier pour les besoins des populations d'Alger et une autre station destinée pour la wilaya de Tipaza. Il s'agit de la réalisation d'une station monobloc à Zéralda, dotée d'une capacité de 10 000 m³/jour, d'une deuxième station prévue à Palm Beach pour une capacité de 5 000 m³/j et d'une troisième station qui sera réalisée à Ain Bénian pour 10 000 m³. Pour la station prévue dans la wilaya de Tipaza, elle sera implantée à Bou-Ismaïl et dotée d'une capacité de traitement de 10 000 m³/j.

«Les travaux avancent très bien et nous devons mettre en service la première station monobloc de Palm Beach entre le 15 et 20 juillet prochain, ce qui permettra de régler le problème de manque d'eau au niveau de cette région».

Il a annoncé que trois nouvelles stations de dessalement de type monobloc seront lancées durant cette semaine au niveau des localités de «Bateau cassé» (commune Bordj El

Kiffan) d'une capacité quotidienne de 10 000 m³, une deuxième station de traitement de 60 000 m³/j à la commune d'El Marsa, tandis que la troisième est prévue au niveau de la commune de Corso (Boumerdès) ayant une capacité de 80 000 m³/j.

Les financements de ces projets sont en train d'être mis en place par les banques concernées avec l'entreprise Algerian Energy Compagny (AEC), relevant du ministère de l'Energie et des Mines. Les réalisations de ces projets, dont les délais sont estimés de 4 à 10 mois, vont permettre de produire une quantité totale de 150 000 m³/jour, soit plus d'un quart des eaux de surface exploitées pour couvrir les besoins de la capitale, a-t-il précisé.

Il est prévu aussi, selon lui, la relance du projet de réalisation de la station de dessalement de Fouka (Tipaza) de 300 000 m³/jour, qui devra garantir une autonomie en matière de ressources en eau pour la capitale de ne dépendre que de 25 % des eaux de surface. L'appel d'offres de ce projet, qui avait été lancé en 2018, est en cours de relance par les services du ministère de l'Energie, a-t-il mentionné, ajoutant qu'une quantité de 200 000 m³/j sera

destinée pour Alger et 100 000 m³/j pour la wilaya de Blida.

A l'échelle nationale, il est prévu, selon le responsable du ministère des Ressources en eau, la réhabilitation de la station de dessalement de Souk Tlata (Tlemcen), qui est à l'arrêt depuis octobre 2019, et la réhabilitation de la station d'El-Magtaa (Oran), afin d'atteindre une capacité totale de traitement de 500 000 m³/j au lieu de 250 000 actuellement.

Une nouvelle station de dessalement sera également réalisée au niveau de Cap Djenet, dotée d'une capacité de 200 000 m³/j pour renforcer l'alimentation de la partie Est d'Alger et une partie de la wilaya de Tizi Ouzou.

A l'est du pays, un projet de réalisation d'une nouvelle station (300 000 m³/j) est mis en œuvre pour assurer les besoins de trois wilayas (Annaba, El Tarf et Guelma), a-t-il également détaillé, précisant que ces nouvelles stations viendront renforcer le parc de 11 stations déjà opérationnelles au niveau national.

Le coût global de financement de ces projets dépassera, selon l'invité de la radio, le montant de 150 milliards de DA.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 375 nouveaux cas et 6 décès

L'Algérie a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que le bilan d'hier (8), portant à 3 699 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 375 cas, soit 23 cas de plus par rapport au bilan d'hier (352), pour atteindre, au total, 138 840 cas confirmés.

R. N.

Consultations pour un nouveau gouvernement

Le Président Tebboune reçoit Belaid et Bengrina

■ Le président de la République a poursuivi ses consultations politiques avec les chefs de partis, en vue de former un nouveau gouvernement. Le chef de l'Etat a reçu, hier, au siège de la Présidence, les présidents du Front El-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, et du Mouvement El Bina El Watani, Abdelkader Bengrina.



Ph.D. R.

Par Aomar Fekrache

Dans le cadre des consultations politiques élargies pour la formation du gouvernement, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu Abdelaziz Belaid, président du Front El-Moustakbel, accompagné des membres du bureau national du parti, et Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina El Watani, à la tête d'une délégation composée de membres du

bureau national du Mouvement, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Le Front El Moustakbel, qui a pu obtenir 48 sièges aux législatives du 12 juin dernier, devrait figurer au prochain exécutif. Interrogé sur de possibles coalitions avec d'autres formations politiques ou listes indépendantes dans la nouvelle Assemblée, son président avait indiqué que son parti «dialoguera avec toutes les formations politiques pour contribuer positivement à la stabilité de l'Algérie

et le début de véritables réformes». Plutôt satisfait, Belaid, commentant les résultats des législatives, avait indiqué qu'elles étaient «objectifs et logiques» eu égard à la conjoncture politique en Algérie, ajoutant que le prochain Parlement constituera «un pas important» vers l'édification de l'Algérie nouvelle. Il avait également souligné que les résultats en question «reflètent la base populaire des partis politiques qui n'ont jamais abandonné l'encadrement et l'organi-

sation de leurs militants, dont le Front El-Moustakbel», et ce, «sans recourir au système du quota». De son côté, le parti de Abdelkader Bengrina a plutôt échoué lors des dernières législatives, lui qui se voyait comme éventuelle première force politique du pays. Bengrina a justifié sa débâcle électorale par des actes de «fraude», qu'il n'a toutefois jamais prouvés. D'ailleurs, après la proclamation des résultats définitifs par le Conseil constitutionnel, ce parti a perdu un siège. Le mouvement El Bina a obtenu 39 sièges à la prochaine législature et est arrivé en sixième position. Le parti de Abdelkader Bengrina va trancher sur sa participation à l'exécutif vendredi prochain, en étudiant tous les choix possibles après sa rencontre avec le président de la République, rapportent des sources médiatiques. Selon le président de cette formation politique relevant de la mouvance islamiste, la décision sera prise à l'occasion d'une réunion du Medjlis Echoura du parti. Il est à rappeler que l'audience d'hier s'est déroulée en présence de Noureddine Bardad-Daidj, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Mohamed El Amine Messaid, secrétaire général de la Présidence de la République, et Boualem Boualem, conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires juridiques et judiciaires.

A. F.

Importation de véhicules neufs Les premiers agréments bientôt délivrés

Le comité en charge des activités des concessionnaires de véhicules neufs s'apprête à adresser au ministre de l'Industrie un premier rapport concernant les dossiers traités, ce qui pourrait donner lieu à l'attribution des premiers agréments «dans les jours à venir», a indiqué, hier, un responsable du ministère. Dans une déclaration à l'APS, le président du secrétariat technique auprès des comités en charge des activités de construction et de concessionnaires de véhicules neufs auprès du ministère de l'Industrie, Mohamed Djebili, a précisé que le comité en charge de ces activités s'est réuni tout au long de la journée de dimanche et a repris ses travaux hier. Il a affirmé, à cet effet, que si le comité décide de rédiger un rapport qui concerne les dossiers qui aura traités jusqu'à présent et de l'adresser au ministre, «des décisions d'attribution d'agréments pourraient être délivrées dans les jours à venir». Le nombre des dossiers de demande d'agrément pour exercer l'activité de concessionnaire de véhicules neufs a atteint 30 dossiers jusqu'à hier, a fait savoir M. Djebili, expliquant que ce nombre concerne 11 dossiers pour l'importation de véhicules touristiques et utilitaires, 10 dossiers déposés par des candidats intéressés par l'activité de concessionnaires de véhicules de travaux publics, de levage et de manutention et 9 dossiers pour des agréments de concessionnaires motocycles. Revenant sur les dispositions d'allègement du dossier de demande d'agrément, le cadre du ministère a évoqué l'attestation délivrée par un notaire public qui confirme la conformité du dossier déposé par le candidat avec le contenu du décret exécutif, «ce qui a facilité considérablement le travail du comité». Il a énuméré, aussi, la suppression des exigences de superficie des infrastructures, fixées autrefois à 6 400 m² pour les concessionnaires de véhicules touristiques, lesquelles doivent à présent correspondre à la nature de l'activité, sans en déterminer la superficie. M. Djebili a apporté également des précisions quant aux anciennes autorisations provisoires délivrées par le ministère et «qui ne sont plus valables», vu qu'il n'est exigé aux demandeurs qu'un seul agrément définitif, ce qui impose aux candidats de déposer de nouvelles demandes et de nouveaux dossiers conformément aux nouvelles dispositions adoptées par le ministère. Concernant la date de la disponibilité des premiers véhicules neufs importés, le responsable a estimé que cela relève du ressort des concessionnaires, du fait que cela est défini par des relations commerciales entre le concessionnaire et le constructeur concédant qu'il représente de manière exclusive en Algérie et qui pourra lui fixer des délais de livraison dès qu'il aura passé sa commande.

K. L.

Hommage du Cnese à Liabès

Corruption et bureaucratie : l'Algérie veut se libérer de ses chaînes

Dans les plus ces dernières années, notamment ces derniers mois, la lutte contre la corruption et la bureaucratie se fait ressentir en Algérie. Le gouvernement algérien, s'il continue dans cette voie, aura certainement de quoi faire de l'œil aux investisseurs étrangers.

Hier, le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Rékha Tir, a souligné à Alger la «nécessité d'améliorer les différents mécanismes institutionnels et sociétaux en alliant rigueur et discipline afin de lutter contre la corruption et la bureaucratie».

«Aujourd'hui, nous sommes confrontés à la nécessité d'améliorer les différents mécanismes institutionnels et sociétaux à travers un outil important, dont le regretté Professeur Djilali Liabès a parlé, qui est la rigueur et la

discipline pour améliorer la qualité de l'organisation et de la gestion institutionnelle», a indiqué M. Tir lors d'une rencontre intitulée «La quête de la rigueur dans la pensée de Djilali Liabès».

«La rigueur, qui s'exprime sous la forme de lois et de règlements internes des institutions, est considérée comme l'appui des systèmes sociaux. Elle préserve la structure sociale par la cohésion, l'ordre et le respect des droits d'autrui et de l'accomplissement des devoirs, et maintient ainsi la cohésion sociale», a-t-il expliqué lors de cette journée d'hommage au défunt Liabès. Pour M. Tir, «les différents changements qui ont affecté, aujourd'hui, la satisfaction des besoins du citoyen et son désir croissant d'obtenir facilement des services de qualité se heurtent à de grands obstacles, notamment dans l'aspect organi-

sationnel, procédural et comportemental associé aux responsables du service et à l'absence de l'élément de rigueur qui a conduit à la propagation du phénomène de corruption et à l'ampleur des aspects négatifs de la bureaucratie». «L'intérêt porté à la rigueur dans la production de service, qu'il soit public ou privé, permet de mettre en place des mécanismes et des méthodes de qualité et de les activer dans la gestion des diverses institutions», a-t-il estimé.

A noter que Liabès, nommé en octobre 1992 comme directeur de l'Institut des hautes études stratégiques globales, avait présenté un rapport d'analyse sur les perspectives de développement de la société algérienne.

Cette journée s'inscrit dans le cadre d'une série de conférences et d'hommages pour un

certain nombre de penseurs et de personnalités qui ont apporté d'importantes contributions à la patrie dans divers domaines, notamment ceux liés à l'aspect économique, social et intellectuel du pays». «Nous avons consacré cette journée à commémorer l'un des cadres de l'Etat algérien qui ont donné leur vie pour la patrie, en leur honneur et gratitude à leur dévouement, et pour leurs précieuses contributions intellectuelles dans les différents domaines du développement économique et social de notre pays», a indiqué M. Tir.

Ainsi, selon le président du Cnese, le regretté Professeur Djilali Liabès était «l'une des premières élites instruites de l'Algérie indépendante et l'un des penseurs éminents qui ont traité de façon approfondie le thème de la rigueur dans leurs travaux».

Mehdi Mahmoudi

Affaire de corruption à l'EGT de Tipasa

Des peines de 2 à 8 ans de prison requises

■ Le représentant du parquet général près la cour de Tipasa a requis, dimanche, des peines allant de 2 à 8 ans de prison ferme à l'encontre des accusés impliqués dans l'affaire de corruption au sein de l'Entreprise de gestion touristique (EGT).

Par Hocine G.

Le réquisitoire du Parquet est intervenu lors de la deuxième audience du procès en appel des accusés, entamé samedi par l'audition des parties accusées, dont cinq anciens directeurs généraux (DG), le président et des membres du Conseil d'administration. Le procès se poursuit avec le plaidoyer de la défense.

Le représentant du parquet général a requis une peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre des deux anciens directeurs généraux, à savoir Bahlouli Mohamed (2014-2016) et Kaoula Yacine (2017-2020), assortie d'une amende d'un million DA. Ils ont été condamnés en première instance à 6 ans de prison ferme.

Le procureur général adjoint a requis une peine de 6 ans de prison ferme assortie d'une amende d'un million DA à l'encontre de sept autres accusés, en l'occurrence le président du Conseil d'administration de l'EGT, Bar Aziz, un ancien DG, Chiah Rabah, un ancien DG par intérim, Aglouchi Mohamed (2016-2017), en sus d'autres cadres centraux de l'entreprise.

Il s'agit de : Kaouane Noureddine (directeur des finances et des moyens), Maglati Samia (directrice technique), Abdelhak Saadouni (chef de projet) et Khelifi Hamza, condamnés en première instance à des peines de 2 à 4 ans de prison ferme.

Le Parquet a également requis une peine de 3 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA à l'encontre de 6 autres fonctionnaires, dont la directrice de la modernisation à l'EGT, en l'occurrence Hadjira Deraouche. Le représentant du Parquet a plaidé pour l'incrimination des 11 autres accusés, dont la majorité sont des membres des commissions d'ouverture des plis et des marchés.

Le premier procès avait, pour rappel, innocenté neuf fonctionnaires et prononcé à l'encontre



des autres une peine de prison allant jusqu'à deux ans (6+11 accusés).

Le représentant du Parquet général a plaidé pour l'endurcissement des peines, par contumace, à l'encontre de la société de construction portugaise «ACA», laquelle avait obtenu le marché de modernisation et réhabilitation de l'EGT et bénéficié d'indus avantages, condamnée en première instance à amende de 5 millions de DA avec exclusion de la procédure de passation de marchés publics en Algérie pendant cinq ans.

Les accusés sont poursuivis pour «abus de fonction, dilapidation de deniers publics, passation de marchés en infraction à la réglementation, octroi d'indus privilèges à des tiers, participation à une affaire de corruption et signature de marchés suspects».

Tous les accusés ont plaidé leur acquiescement de toutes les charges retenues contre eux, justifiant ces violations par des erreurs de gestion, en imputant la responsabilité aux membres de la commission des marchés.

De leur côté, les membres de

la commission des marchés ont réclamé leur innocence, soulignant que leur rôle s'était limité à la rédaction des procès-verbaux des marchés et à l'ouverture des plis et non pas à la signature des décisions d'attribution qui ne relevaient pas de leurs prérogatives, d'autant plus que les ex-directeurs généraux ne leur permettraient pas de s'enquérir du cahier des charges.

Le Parquet de Tipasa avait ouvert une instruction judiciaire, suite à une lettre anonyme dénonçant des infractions dans la gestion du projet de modernisation et de réhabilitation du village touristique (ex-CET) relevant de cette entreprise.

A noter que l'Entreprise de gestion touristique de Tipasa gère trois unités, à savoir le village touristique, la «Corne D'or» et «Matares» qui relève du groupe HTT ayant un Conseil d'administration.

Le Conseil de participation a décidé d'octroyer, au début de la décennie écoulée, une enveloppe de près de 4 milliards de DA, portée ultérieurement à 5 milliards de DA, dans le cadre

d'un programme national visant la réhabilitation des complexes touristiques publics.

Suite à quoi, il a été décidé de conclure une convention avec le CPA pour financer le projet d'un crédit à long terme, renfermant cinq axes «matériels, travaux, études, formation et réalisation de nouvelles activités», les fonds devant couvrir les trois unités touristiques (la Corne d'or, Matares et le village touristique), conformément à l'étude technique, selon l'arrêt de renvoi.

Les différents responsables qui se sont succédé à la tête de l'EGT avaient présenté plusieurs fois des demandes de révision de la valeur des crédits alloués aux travaux de modernisation du complexe «Le CET», dont le montant était passé de 1,5 milliard DA à 3,5 milliards DA, ce qui constitue une violation des lois et réglementations, alors que les crédits supplémentaires estimés à 6 milliards DA avaient causé une perte de 469 millions DA à l'EGT.

Il s'agit de deux pièces jointes portant les numéros 5 et

6, comme ajouts aux dotations financières, afin de justifier des travaux non existants dans le marché principal confié à l'entreprise portugaise «ACA» et portant notamment sur la réalisation d'un centre équestre et d'une forêt récréative, pour une enveloppe de 33 millions de DA, sans recourir à un avis d'appel d'offres international, selon l'arrêt de renvoi.

Le volet «matériels et équipements» du dossier technique a été présenté sans cartes grises, alors que l'entreprise portugaise avait obtenu le marché, validé par la commission des marchés et le Conseil d'administration sans réserves, ce qui constitue une infraction aux réglementations. Des sommes colossales avaient été dépensées au titre de ce projet, pourtant les travaux de modernisation n'ont touché qu'une partie des complexes la «Corne d'or» et l'ex-CET, tandis que le chantier de rénovation des bungalows du complexe Matares n'a touché que certaines bâtisses contre une enveloppe de 35 millions de DA.

H. G.

Chlef

Le barrage Sidi Yakoub rempli à 46 %

Le taux de remplissage du barrage Sidi Yakoub, dans la commune d'Ouled Ben Abdelkader (sud de Chlef), est estimé à près de 46 %, a-t-on appris dimanche du directeur local des Ressources en eau, Bouali Mohamed.

«Le taux de remplissage du barrage Sidi Yakoub, assurant l'alimentation en eau potable (AEP) de quatre communes de la wilaya et l'irrigation des périmètres agricoles avoisinants, est de 46 %, soit 112 millions de m³ d'eau emmagasinée», a indiqué à l'APS M. Bouali.

«Ce volume d'eau couvre les besoins des communes de Chlef, Ouled Ben Abdelkader, Sengjas et Hadjadj, avec un volume quotidien de 26 000 m³ d'eau potable, suivant un programme de distribution qui diffère d'une région à une autre, selon la qualité du réseau et des conduites», a expliqué le responsable. S'agissant du taux de remplissage du barrage Oued Fouda, affecté exclusivement à l'irrigation agricole, il a indiqué qu'il est de 17 %, le qualifiant de «faible». Concernant la situation de l'AEP à Chlef, M. Bouali a fait part de la

disponibilité de trois sources d'approvisionnement en eau à l'échelle locale, à savoir les eaux superficielles (barrages), les eaux souterraines (forages) et les eaux non conventionnelles, issues du dessalement de l'eau de mer.

Il a observé que 31 communes sont approvisionnées à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de Mainis (Ténés) qui est dotée d'une capacité de production de 200 000 m³ d'eau /jour. L'alimentation en eau potable de la commune de Breira (nord-est

de Chlef) est actuellement assurée par des citernes, dans l'attente du lancement des travaux de raccordement de cette localité au barrage «Kef Eddir» de Tipasa, a-t-il ajouté.

Aussi, le responsable a fait état de la réception, dernièrement, de nombreux projets pour l'alimentation des zones isolées de la wilaya, dont Zaaimia, dans la commune de Zeboudja, El Bouhinine à Sengjass, Hemaissia et Bisacra dans la commune d'Oum Droue, ainsi que Seaidia et Ouled Bouchakour, dans la commune

d'Ouled Farès.

«Ces projets contribueront à l'amélioration des prestations dans ce domaine», a-t-il assuré.

Selon l'unité de Chlef de l'Algérienne des eaux (ADE), le programme de distribution d'eau potable de la wilaya est reparti comme suit : 24 % de la population alimentée en H24, 36 % alimentée quotidiennement pendant une plage horaire allant de deux heures à 10 heures, 21 % alimenté une fois tous les deux jours et 19 % alimentée une fois tous les trois jours.

Dila N.

Autorisation d'importation du matériel agricole

Vers la promotion des cultures stratégiques et industrielles

■ L'autorisation d'importation du matériel agricole et d'équipements de production permettra de promouvoir les cultures stratégiques et industrielles en vue de l'utilisation d'un matériel intégré et moderne dans les différentes filières agricoles, à même de réaliser une production conforme aux normes internationales, a indiqué le directeur de la régulation et du développement de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi.



Par Farid M.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Bendridi a précisé que le secteur avait amorcé l'élaboration de textes d'application du décret exécutif 20-312 paru au *Journal officiel* n° 38, portant conditions et modalités d'octroi de l'autorisation de dédouanement des chaînes et équipements de production rénovés dans le cadre d'activités de production de biens et services, en vue de l'utilisation d'un matériel intégré et moderne dans diverses filières agricoles et de la réalisation d'une production conforme aux normes internationales. «La consolidation des cadres juridiques en la matière est intervenue pour concrétiser l'objectif de l'Etat exprimé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant l'exportation du produit agricole national dont les lignes de production nécessitent la mécanisation pour satisfaire les besoins notamment au niveau des filières et des spécialités modernes et développer les branches stratégiques ainsi que

l'intégration locale des chaînes de valeur locales et la compensation des importations», a-t-il expliqué. Et d'ajouter que le secteur œuvre à la promotion des cultures stratégiques et industrielles, particulièrement le blé dur, les produits laitiers, la tomate industrielle, les olives, la pomme de terre et bien d'autres qui ont besoin d'unités de transformation industrielle au niveau de zones proches des zones de production dans le cadre des cultures intensives, notamment dans les régions montagneuses et sahariennes, souligne le même responsable.

Ces opérations, rappelle-t-il, exigent l'importation de matériels et d'équipements sophistiqués destinés aux opérations de production, de récolte, de transformation et d'emballage, lesquelles concernent la ligne de production, les équipements de production ou les lignes et les équipements de production rénovés.

Des réunions ont été tenues en permanence avec des cadres du ministère des Finances pour examiner les possibilités et moyens de soutien indirect à

l'importation de ces équipements en vue de mettre le producteur dans une bonne situation financière, notamment les entreprises qui viennent d'entamer leurs premières années de production, a fait savoir M. Bendridi.

Dans ce cadre, l'examen de la qualité du matériel et équipements sophistiqués et les unités de transformation modernes autorisés à l'importation se fait en fonction des besoins des chaînes de production nationale, notamment celles de l'agriculture, de récolte et de conditionnement.

Les opérateurs économiques sont tenus, en vertu dudit décret, de justifier un autofinancement d'au moins 30 % du coût de l'opération d'importation et des équipements rénovés.

Développement de la mécanisation, un facteur pour la réussite du secteur agricole

Ce texte permettra de dédouaner les chaînes et les équipements de production agricole rénovés à l'exception des chaînes et des équipements

agricoles similaires à ceux produits en Algérie dont la production locale couvre les besoins du marché national.

Les chaînes et équipements de production agricole rénovés doivent faire l'objet d'une rénovation certifiée par un organisme dûment agréé par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) ou, le cas échéant, par un organisme signataire d'un accord bilatéral et multilatéral portant reconnaissance d'accréditation mutuelle avec Algerac.

«Compte tenu du développement enregistré dans plusieurs filières agricoles, à l'instar du colza huileux, du maïs et de la betterave à sucre et la réduction des volumes importés de ces produits, le développement de la mécanisation dans ces filières demeure un facteur clé pour la réussite de ces premières expériences en Algérie», a expliqué le même responsable.

L'Algérie produit depuis plusieurs années des moissonneuses-batteuses et des tracteurs, étant un pays pionnier dans le domaine de la production céréalière, d'où l'impératif de doter les exploitations collectives et individuelles et des producteurs privés d'un matériel agricole moderne, a-t-il poursuivi.

L'Office de développement de l'agriculture industrielle en terres sahariennes (Odas) contribuera également à l'organisation des chaînes de production, en se focalisant sur les produits dont les prix connaissent une hausse sur les marchés internationaux, à l'instar de la betterave, du maïs et du colza.

Le secteur subventionne le matériel agricole fabriqué localement et utilisé dans les cultures stratégiques (céréaliculture) par le biais d'un prêt de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) avec un taux allant de 30 à 40 % de la valeur

du matériel agricole, outre des crédits octroyés aux agriculteurs pour l'acquisition de moissonneuses-batteuses (entre 35 et 40 %) et l'appui au renouvellement des moissonneuses qui ont plus de 15 ans d'activité, et ce, avec un taux de 70 % de leur valeur.

Cet appui a permis la réduction de la durée de la campagne de moisson-battage de 3 à 1 mois et demi durant les dernières années, et par conséquent, la réduction des risques d'incendies ou la perte des récoltes. Selon M. Bendridi, le secteur œuvre au développement des filières agricoles à travers des commissions qui se penchent sur le dossier de développement des filières en coordination avec les instituts techniques spécialisés et les Ecoles supérieures d'agriculture dans le souci de parvenir à une agriculture à même de réaliser l'autosuffisance et l'exportation de l'excédent de production afin de se frayer une place sur le marché international.

F. M.

Zone euro La croissance du secteur privé au plus haut depuis 15 ans

Avec le déconfinement progressif, l'activité du secteur privé a continué de progresser en juin en France.

L'activité du secteur privé dans la zone euro a enregistré en juin sa plus forte croissance depuis 15 ans, grâce à l'allègement des restrictions sanitaires, laissant augurer d'une forte croissance du PIB au printemps, selon l'indice PMI composite du cabinet Markit.

D'après la première estimation, cet indice a progressé ce mois-ci à 59,2, après 57,1 en mai. Un chiffre inférieur à 50 signifie que l'activité se contracte, alors qu'à l'inverse elle progresse si le chiffre est supérieur à ce seuil. «L'économie de la zone euro connaît un essor sans précédent depuis 15 ans, les entreprises faisant état d'une brusque montée de la demande, avec une reprise de plus en plus large, dépassant la seule industrie manufacturière pour englober davantage le secteur des services», a commenté Chris Williamson, économiste en chef de Markit. «Ces données laissent présager une expansion impressionnante du PIB au deuxième trimestre, suivie d'une croissance encore plus forte au troisième trimestre», a-t-il ajouté.

H. S.

Marchés

La Bourse de Tokyo sans énergie en matinée

La Bourse de Tokyo était hésitante hier en matinée, soucieuse concernant l'évolution de la crise sanitaire au Japon, même si des données rassurantes sur l'inflation américaine publiées avant le week-end offraient un certain soutien au marché. Vers 01h00 GMT l'indice vedette Nikkei stagnait (-0,08 % à 29 043,03 points) tandis que l'indice élargi Topix prenait 0,13 % à 1 965,26 points.

Même si les nouvelles infections au Covid-19 ont nettement reflé au Japon depuis la mi-mai, elles plafonnent ces der-

niers jours à plus de 1 500 nouveaux cas quotidiens, et beaucoup redoutent une recrudescence sur fond des Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août).

«Il y a la crainte qu'une flambée des infections ne compromette la reprise économique au Japon», a expliqué Shoji Hirakawa, stratège de l'institut de recherche Tokai Tokyo cité par l'agence Bloomberg.

Une bonne nouvelle est toutefois venue de l'inflation aux Etats-Unis, qui a certes encore fortement augmenté en mai

(+3,9 % sur un an), mais conformément aux attentes, mais qui a surtout ralenti sa progression sur un mois, pour la première fois depuis le début de l'année, selon des chiffres publiés vendredi.

Cette évolution positive donne du grain à moudre à la Réserve fédérale américaine (Fed), qui martèle que la poussée inflationniste aux Etats-Unis n'est que temporaire et qu'elle n'est donc pas sous pression pour resserrer sa politique monétaire. Le yen s'appréciait un peu face au dollar, à raison

d'un dollar pour 110,68 yens vers 01h15 GMT contre 110,75 yens vendredi à 21h00 GMT. La devise japonaise montait également par rapport à l'euro, qui valait 132,08 yens contre 132,19 yens en fin de semaine dernière.

Un euro s'échangeait pour 1,1932 dollar, contre 1,1935 dollar vendredi à 21h00 GMT. Le marché du pétrole était en hausse : à 01h10 GMT le prix du baril de brut américain WTI gagnait 0,45 % à 74,38 dollars et celui du baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,46 % à 76,53 dollars.

Samia Y.

Séminaire national

Appel à mener des recherches scientifiques sur le blogging féminin

■ Les participants au séminaire national sur «Le blogging féminin en Algérie, expériences réelles et visions d'avenir», ouvert dimanche à l'Université Larbi-Ben-M'hidi d'Oum El Bouaghi, ont appelé à l'impératif de mener des recherches scientifiques sur le blogging féminin en Algérie.

Par Safia F.

Dans sa communication d'ouverture, lors de cette rencontre tenue à l'auditorium de la Faculté des sciences sociales et humaines, D' Lynda Dhif, de l'Université d'Oum El Bouaghi, a relevé la nécessité de réaliser des études sociocultu-

relles sur le profil des bloggeuses algériennes en recourant aux méthodes nouvelles pour dresser un état des lieux du «*blogging et son rapport avec les questions de la femme*».

Selon M^{me} Dhif, «*les études peuvent être des recherches, des mémoires, des livres ou des communications qui serviront à terme à orienter le blogging vers les causes sérieuses qui intéressent la femme*».

L'universitaire a également mis l'accent sur l'intérêt devant être porté pour les questions fondamentales en rapport avec les besoins de la société et la production de contenus électroniques qui reflètent avec profondeur les questions féminines, à l'instar de la violence contre la femme, les pressions au travail, outre les contenus pédagogiques constructifs.

De son côté, Rokia Boussnen, de l'Université Emir Abdelkader

de Constantine, a abordé par visioconférence l'appui apporté par l'espace numérique aux mouvements féminins, à travers l'encouragement du travail de la femme, l'exercice de son droit à l'action politique et son émancipation de la domination masculin-

ne. Pour sa part, Hana Achour, de l'Université d'Oum El Bouaghi, a abordé les difficultés rencontrées au début par les femmes bloggeuses puis l'évolution prise par le blogging féminin dans les domaines de la mode, la santé et le sport, rappelant

que les Etats-Unis comptent 23 millions de femmes bloggeuses.

La rencontre de deux jours a connu la participation d'universitaires de 10 universités algériennes en présentiel ou par visioconférence.

S. F.



Pour l'obtention de permis de chasse Formation prochaine de plus de 400 chasseurs

Pas moins de 420 chasseurs à Oran bénéficieront prochainement d'une formation pour l'obtention de permis de chasse, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Fédération locale des chasseurs algériens.

La session de formation devant être lancée dans dix jours, vise 420 chasseurs adhérents à 17 associations de chasse activant à Oran, a indiqué le président de la fédération, Benahmed Abdelkader.

La session de formation aura lieu au sein du Centre de formation professionnelle de haï «El-Badr» et interviendra au titre de la convention signée, dernièrement, entre la Fédération des chasseurs algériens et le Centre de formation professionnelle de haï «El-Badr», sous la supervision de la Conservation des forêts d'Oran, a fait savoir M. Benahmed, relevant que cette convention est valable une année renouvelable et que le Centre de formation met à la disposition des stagiaires les classes et les moyens pédagogiques.

Dispensée pour la première fois à travers les centres de formation, cette session de formation vient en application de la correspondance de la Conservation des forêts, selon M. Benahmed qui a rappelé que 373 chasseurs ont été formés entre 2018 et 2020 et que la formation a été gelée en raison de la pandémie de Covid-19.

La session de formation aura lieu par étapes pour une durée ne dépassant pas un mois, à raison de 70 chasseurs par semaine et 35 par classe, dans le respect des mesures de prévention contre le coronavirus, a précisé le président de la Fédération locale de chasseurs algériens.

Devant être encadrée par des agents de la Conservation des forêts, la session de formation sera couronnée par la délivrance d'un certificat ouvrant droit à l'obtention de permis de chasse, selon M. Benahmed.

Tahar F.

Oran/Association ALT

Série d'actions de sensibilisation sur la lutte contre la toxicomanie

L'association de lutte contre la toxicomanie ALT mène une série d'actions de sensibilisation sur les dangers de l'usage des drogues, au profit des jeunes notamment, a-t-on appris de sa présidente, Hassana Dahane.

Le programme, qui s'étale sur plusieurs jours, a été établi à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la toxicomanie et la lutte contre

l'abus et le trafic des drogues illicites (26 juin), a indiqué M^{me} Dahane. Il a été entamé samedi avec un «groupe de parole», animé par les psychologues de l'association et ouvert à une vingtaine de toxicomanes que l'association accompagne dans leurs processus de désintoxication.

Dimanche, une rencontre-débat a été organisée à la cité universitaire C5 avec la participation d'un psychologue et d'an-

ciens toxicomanes venus témoigner, a-t-elle fait savoir. «*La toxicomanie et l'usage abusif des drogues touchent toutes les couches de la société*», a déclaré Hassana Dahane, soulignant que les étudiants ne sont malheureusement pas épargnés par ce phénomène. Une autre rencontre était prévue hier au niveau de la cité universitaire C3, à l'issue de laquelle l'association entamera une autre série d'ac-

tions de sensibilisation dans des établissements pénitentiaires, en partenariat avec ces instances.

Au-delà de la sensibilisation et l'orientation des toxicomanes pour leur sevrage dans des centres de désintoxication, M^{me} Dahane a jugé impératif de les accompagner dans un processus d'insertion socioprofessionnelle, «*seule à même de leur fournir la motivation nécessaire pour ne pas rechuter*». M. O.

Meriem Cherfi au sujet de la protection de l'enfance

«La coordination entre différents acteurs est de mise»

La Déléguée nationale à la promotion et la protection de l'enfance, M^{me} Meriem Cherfi, a mis dimanche l'accent à Tamanrasset sur l'importance de la coordination entre les différents acteurs et intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance.

Accompagnée du représentant de l'Unicef en Algérie, Isselmou Boukhari, M^{me} Cherfi a ainsi mis en exergue l'importance de la coordination entre les différents intervenants dans le cadre de ce qui est appelé «service en milieu ouvert» en matière de protection de l'enfance, citant entre autres le juge des mineurs, les institutions de solidarité et les centres spécialisés de rééducation.

La coordination entre ces différents intervenants permettra de mettre en œuvre les différentes procédures légales visant

à assurer la préservation des Droits de l'enfant, a-t-elle expliqué en marge de sa visite de l'établissement de l'enfance assistée au quartier Tafsit.

Elle a également insisté sur les procédures visant la réinsertion des enfants pensionnaires des centres de l'enfance assistée dans des familles souhaitant les accueillir, après accomplissement des différentes enquêtes sociales nécessaires. M^{me} Cherfi a motivé sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, en compagnie du représentant de l'Unicef en Algérie, par le souci de s'enquérir des conditions de protection de l'enfance dans la région, et de préparer, à la lumière de ses visites à travers le pays, le rapport qu'elle devra soumettre à la présidence de la République.

Elle constitue aussi, a-t-elle ajouté, une opportunité de s'en-

quérir de l'impact du service du numéro vert 11-11 mis à la disposition du public pour les alertes concernant tout incident ou cas lié à la protection de l'enfance.

Le représentant de l'Unicef en Algérie, Isselmou Boukhari, a indiqué, de son côté, que cette visite à Tamanrasset lui a permis de prendre connaissance de ce qui a été réalisé en matière de protection de l'enfance et qui constitue un travail complémentaire entre différentes administrations et autorités, en conformité avec les lois garantissant les droits de l'enfant où qu'il se trouve.

La délégation a écouté un exposé sur les différentes activités de l'établissement de l'enfance assistée à Tamanrasset, qui compte actuellement 18 pensionnaires, dont quatre filles, et a assisté à une cérémonie de

remise de prix à des pensionnaires de l'enfance assistée et des enfants handicapés, admis à l'examen de fin de cycle primaire.

Elle a également visité le centre spécialisé de rééducation, sis au quartier Tafsit, où un exposé a été présenté sur les programmes de protection de l'enfance, avant de visiter une exposition de travaux des enfants de ce centre qui compte également 18 pensionnaires, dont quatre étrangers.

La Déléguée nationale à la promotion et la protection de l'enfance a poursuivi hier sa visite dans la wilaya de Tamanrasset, plus précisément à l'Université Hadj-Moussa-Ag-Akhamouk où elle assistera à l'ouverture d'une journée d'étude sur les «mécanismes de protection de l'enfance».

R. S.

Festival culturel européen

Zakia Kara Terki et le groupe Iwel chaleureusement applaudis

■ La cantatrice arabo-andalouse Zakia Kara Terki et le groupe chaoui «Iwel» ont animé, dimanche, la quatrième soirée du Festival culturel européen d'Alger. Accueillie au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), cette soirée a été marquée par des passages musicaux représentant la Hongrie et Malte.



Ph./D. R.

Par Adéla S.

Pour sa part, Zakia Kara Terki a été accueillie par le public avec des youyous nourris qui fusaient de toute la salle Mustapha-Kateb. L'artiste est

montée sur scène après l'interprétation d'un instrumental folklorique du terroir hongrois par les six musiciens de son orchestre. Déroulant un programme d'une dizaine de pièces entre inqilabet et hawzi, judicieusement conçues dans des varia-

tions modales et rythmiques très appréciées par l'assistance, la cantatrice a entonné, entre autres pièces, «Ya racha el fetten» et «Ya dow aayani», ou encore «Hanina» et «Koullitou bi badri», pour finir dans des atmosphères festives avec «Ya rayeh»

du regretté Dahmane El Harrachi (1926-1980).

A l'issue de la représentation, Zakia Kara Terki et son orchestre ont célébré de nouveau la Hongrie, interprétant «Danse N° 5», du compositeur hongrois Johannes Brahms, en version traditionnelle andalouse, caractérisée par l'orchestration à l'unisson.

La musique traditionnelle hongroise présente beaucoup de similitudes avec le patrimoine ancestral de plusieurs pays, dont l'Algérie qui a reçu la visite, en 1913, du grand musicien et compositeur Béla Bartok dans la ville de Biskra, où il est resté près de cinq ans, collectionnant plusieurs chants folkloriques locaux qu'il a enregistrés.

Présent pour la première fois au Festival culturel européen, Malte, pays insulaire de l'Europe du Sud, a choisi pour «le chanteur» le couple d'interprètes chaouis, Fayçal et Nesrine Achoura du groupe «Iwal»

(«Espoir infini» en chaoui), soutenu par six instrumentistes, époustoufflants de maîtrise et de technique et deux belles voix féminines en tenues traditionnelles. Dans une prestation pleine d'amour et de générosité, Fayçal, à la guitare acoustique et sa femme Nesrine à l'harmonica, ont interprété une dizaine de titres, entre compositions et reprises, dans un mélange des genres réussi qui observe «une authenticité dans ses contenus et une ouverture vers la modernité dans ses formes», a tenu à préciser le couple d'artistes.

Dans un spectacle plein, où se mêlent harmonieusement musique, danse, narration et théâtre, Fayçal et Nesrine ont interprété, entre autres pièces, «Hamghart» (la vieille), «Bouzehtala min», «Blues chaoui», «Zizi», «Fusion Rahbi» (un des plus anciens rythmes chaouis/Rock), ou «Lament», une chanson interprétée en maltais, une langue faite, selon Fayçal, d'un «mélange d'arabe dialectal maghrébin et d'italien».

Le public qui a longtemps applaudi les artistes, a savouré tous les moments du concert dans la délectation.

Dans la solennité du moment et sur un texte plein de lyrisme du conteur à la Kora Fayçal Belattar, soutenu par Linda Ludmila Slaim au qanun, Malte, «cité du silence, où se réunissent les symboles de la Méditerranée» a ouvert son livre au public.

A. S.

L. B.

Après trois jours d'activités

L'Eté du Fibda clôturé à Alger

Après une longue attente, le FIBDA est revenu cette année dans une pré-édition allégée estivale, baptisée «L'été du FIBDA». Quinze exposants ont pris part à cet événement clôturé dimanche soir en

présence d'un bon nombre de passionnés de bande dessinée. A cette occasion, des prix du concours Cosplay Algérie de l'édition précédente du Festival international de la bande dessinée d'Alger (FIBDA) ont été

remis aux lauréats.

Il est à noter que cette édition du festival a enregistré une absence totale des bédéistes et éditeurs étrangers à cause de la pandémie de Covid-19. Quant à la participation locale, elle était

très modeste par rapport aux éditions précédentes. D'ailleurs, trois ateliers pédagogiques seulement ont été organisés pour les enfants et adolescents, outre le Cosplay.

L. B.

Blanche-Neige

Une actrice métisse pour incarner le rôle

Celle qui interprétera le personnage de Blanche-Neige dans le futur film de Disney est une actrice métisse. Longtemps taxé de choisir essentiellement des personnages principaux blancs, Disney donne le change. Le studio a annoncé avoir choisi la jeune comédienne métisse Rachel Zegler pour incarner celle qui fut, en 1937, la première héroïne de cinéma de Disney : Blanche-Neige. Elle

incarnera donc l'héroïne du célèbre dessin animé dans la version filmée en prises de vues réelles. De mère colombienne et de père polonais, Rachel Zegler, aujourd'hui âgée de 20 ans, avait été sélectionnée à 17 ans pour jouer le rôle de Maria dans le remake de «West Side Story» de Steven Spielberg attendu en décembre, dont l'équipe avait auditionné plus de 30 000 candidates. L'équipe avait notamment

été impressionnée par la voix de la jeune femme, qui s'est déjà illustrée dans de nombreuses productions locales de comédies musicales dans le New Jersey, dont elle est originaire. «Les extraordinaires capacités vocales de Rachel ne sont qu'un aspect de son talent», a commenté Marc Webb, futur réalisateur de la nouvelle version de Blanche-Neige, cité par une porte-parole de Disney. «Sa force, son intelligen-

ce et son optimisme vont devenir partie intégrante de cette redécouverte de la joie du conte de fées classique de Disney», a expliqué le metteur en scène, qui a notamment réalisé deux volets de la saga «Spider-Man, The Amazing Spider-Man» (2012) et «The Amazing Spider-Man : le destin d'un héros» (2014). La production du film doit débuter en 2022, a indiqué Disney. Blanche-Neige est l'adaptation d'un conte

des frères Grimm, deux linguistes allemands qui ont publié la première version en 1812. Le choix d'une comédienne métisse est un nouveau signe d'inflexion pour le studio.

D. R.

Box-office nord-américain

Démarrage en trombe pour «Fast and Furious 9»

Le film «Fast and Furious 9» a bénéficié d'un démarrage sur les chapeaux de roues en se plaçant en tête du box-office en Amérique du Nord ce week-end, tandis que l'horifique «Sans un bruit 2» poursuit son bon parcours. Dixième opus de la saga «Fast and Furious», le long-métrage où s'enchaînent des courses-poursuites spectaculaires, réunit à nouveau les acteurs Vin Diesel, qui campe un mordu de vitesse et de voitures

de sport, et Michelle Rodriguez, sa femme à l'écran. Pour son premier week-end d'exploitation, le film d'action a réalisé 70 millions de dollars de recettes dans les salles des Etats-Unis et du Canada de vendredi à dimanche, selon les chiffres provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations. C'est le plus gros démarrage dans les salles obscures depuis le début de la pandémie aux Etats-Unis selon les médias spécialisés Deadline et

Variety. «Fast and Furious 9» surpasse ainsi de loin le film d'horreur «Sans un bruit 2», réalisé par John Krasinski, qui continue sur sa lancée avec 6,2 millions de dollars de recettes, portant son total à plus de 136 millions en cinq semaines à l'affiche. Autre suite, la comédie «Hitman et Bodyguard 2» se place, malgré des critiques catastrophiques, à la troisième marche du podium avec 4,9 millions de dollars, et 26 millions en deux semaines. Le

film pour enfants «Pierre Lapin 2» et ses petits rongeurs le suivent de très près et arrivent en quatrième position avec un peu moins de 4,9 millions de dollars et quelque 29 millions de dollars en trois semaines en salles. «Cruella», avec Emma Stone dans le rôle-titre, a engrangé de son côté 3,7 millions de dollars et 71 millions de dollars en cinq semaines, ce qui lui confère la cinquième place du classement.

R. I.

Agend'Art

Salle Ibn Khaldoun
Jusqu'au 30 juin :

Trois films proposés avec la meilleure qualité de projection, à savoir «Abou Leïla», «En attendant les hirondelles» et «Tom et Jerry»

29 juin à 14h :

Projection de «Tom et Jerry»

29 juin à 17h :

Projection de «Tom et Jerry»

29 juin à 20h :

Projection du film «Abou Leïla»

Cinémathèque d'Oran

Aujourd'hui à 14h30 :

Une projection filmique spéciale pour enfants à savoir «Les aventures de Tintin» de Seven Spelberg

Aujourd'hui à 17h00 :

Projection du film «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumedién



L'Irak dénonce les raids américains contre des factions pro-Iran sur son sol

■ L'Irak a dénoncé avec force, hier, les frappes américaines meurtrières menées avant l'aube contre des positions de milices pro-Iran sur son territoire et en Syrie voisine, la puissante coalition paramilitaire irakienne du Hachd al-Chaabi menaçant de venger ses combattants tués.

Par Mourad M.

Selon le Pentagone, les raids qui ont coûté la vie à près de 10 combattants ont été menés en représailles aux attaques ayant visé ces derniers mois les intérêts américains en Irak et imputées par les États-Unis aux factions irakiennes fidèles à l'Iran, ennemi de Washington.

Ils sont intervenus alors que des efforts sont en cours pour un retour des États-Unis à l'accord sur le nucléaire iranien, qui offre à Téhéran un allègement des sanctions en échange de son engagement à ne jamais se doter de l'arme atomique, et d'une réduction drastique de son programme nucléaire.

À Bagdad, le Premier ministre irakien, Moustafa al-Kazimi, a dénoncé dans un communiqué une «violation flagrante de la souveraineté de son pays»,

tout en appelant «à éviter l'escalade». Il a réitéré son refus de voir l'Irak utilisé «comme un terrain de règlement de comptes».

Depuis des années, Bagdad met en garde contre la possibilité que ses deux grands alliés, le grand voisin iranien et les États-Unis, ne se servent de son sol comme d'un champ de bataille où régler leurs comptes, dans un contexte toujours tendu autour du dossier nucléaire.

Dans la nuit et sur ordre du Président américain Joe Biden, l'armée de l'air a ciblé des centres opérationnels et des dépôts d'armes dans deux endroits en Syrie et un endroit en Irak, des installations utilisées par des milices soutenues par l'Iran, a annoncé le Pentagone.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), les raids ont détruit un entrepôt et une position de milices irakiennes membres du Hachd al-

Chaabi près de Boukamal (est de la Syrie), près de la frontière irakienne.

Au moins sept combattants irakiens ont été tués, a affirmé cette ONG disposant d'un vaste réseau de sources dans la Syrie en guerre, où plusieurs milices armées étrangères ont combattu au côté du régime syrien contre les rebelles et les jihadistes.

Le Hachd al-Chaabi, fer de lance de l'anti-américanisme en Irak, a confirmé la mort dans des frappes de quatre de ses membres dans la région d'Al-Qaïm, dans l'ouest de l'Irak, près de la frontière syrienne.

«Les combattants remplissaient leur mission habituelle visant à empêcher l'infiltration de jihadistes venus de Syrie», a indiqué le Hachd al-Chaabi dans un communiqué, assurant qu'ils «n'étaient impliqués dans aucune activité hostile à la présence étrangère en Irak».

Selon le Pentagone, les cibles visées sont des «installations utilisées par les milices impliquées dans des attaques à l'aide de véhicules aériens non habités (UAV) contre des personnes et des installations américaines en Irak».

Il n'était pas possible de déterminer dans l'immédiat si les quatre morts annoncés par le Hachd étaient inclus ou non dans le bilan de l'OSDH.

Le Hachd al-Chaabi dément agir hors d'Irak, mais certaines de ses factions implantées dans



PH. > D. R.

est syrien combattant – en leur nom propre – au côté du régime Assad. Intégré il y a quelques années aux troupes régulières, le Hachd a aujourd'hui selon des experts la haute main en Irak, où l'Iran jouit d'une grande influence et où les États-Unis maintiennent encore quelque 2 500 soldats.

L'opération américaine est la deuxième du genre contre des milices pro-Iran en Syrie depuis l'arrivée au pouvoir de Joe Biden en janvier. Une vingtaine de combattants ont péri dans la première frappe en février.

Depuis le début 2021, plus de quarante attaques aux roquettes

ou drones ont visé les intérêts des États-Unis en Irak et Washington accuse les factions pro-Iran.

Le Hachd salue les attaques anti-américaines, mais n'en revendique pas la responsabilité. L'utilisation des drones est un casse-tête pour les États-Unis car ces engins peuvent échapper aux batteries de défense C-RAM, installées par l'armée américaine pour faire face aux tirs de roquettes.

Washington a offert jusqu'à trois millions de dollars pour des informations sur les attaques anti-américaines.

M. M.



Commentaire

Alternance

Par Fouzia Mahmoudi

La droite française a bel et bien ce dimanche confirmé la mobilisation de ses électeurs lors du second tour des élections régionales et départementales. En effet, démobilisée et affaiblie depuis la victoire d'Emmanuel Macron à la présidentielle de 2017, la droite que l'on croyait en phase de disparition, a prouvé que ses électeurs ne l'avaient pas oubliée. Pour le patron des Républicains, Christian Jacob, la droite est désormais «la seule force d'alternance». De son côté, sitôt les résultats publiés et sa victoire annoncée, Xavier Bertrand, facile vainqueur dans les Hauts-de-France, et seul candidat de droite à s'être officiellement déclaré pour la course à l'Élysée de 2022, a fait une déclaration de victoire qui ressemblait davantage à un lancement de campagne qu'à un simple discours de remerciement à ses électeurs. «Ce résultat me donne la force d'aller à la rencontre de tous les Français», a affirmé Xavier Bertrand dans son fief de Saint-Quentin. Dans une première déclinaison de son programme de «redressement» de la France, il a listé en «préalable» le «rétablissement de l'ordre face à une insécurité qui mine la République». «Mon objectif c'est que le travail paye à nouveau, qu'on puisse en vivre dignement, pour élever ses enfants». «Ma priorité ce sont les classes moyennes et les catégories populaires», a ajouté celui qui se présente comme un «gaulliste social», se prévalant d'un «nouveau projet de société pour mieux vivre partout», celui de la «République des territoires». L'ancien ministre de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy ne s'y trompe pas. Ces élections régionales ont montré que la droite, malgré une abstention record, bénéficiait toujours d'un ancrage territorial conséquent. «C'est une formidable victoire pour nous, un effondrement pour le RN [Rassemblement National] et une humiliation pour LREM [La République En Marche]», a réagi le président des Républicains (LR), Christian Jacob. «On a gagné très largement les municipales, on a gagné les sénatoriales, les législatives partielles, les départementales, les régionales : on est aujourd'hui clairement la seule force d'alternance», a-t-il ajouté. De nombreux ténors de LR sont allés dans le même sens dimanche soir, n'hésitant pas à voir dans les résultats de ces élections régionales le retour au premier plan de leur famille politique. Emmanuel Macron, qui comptait certainement en cas de candidature de sa part pour 2022 sur le siphonage des voix de droite pour battre Marine Le Pen notamment, devrait ainsi commencer à envisager une nouvelle stratégie, car tous les sondages annonçant depuis une année le duel Macron-Le Pen pourraient finalement être erronés que ceux des régionales qui donnaient le RN en tête dans plusieurs régions. Ainsi, plutôt qu'un duel RN-LREM pour la présidentielle, les électeurs de droite, s'ils se mobilisent encore en avril prochain, pourraient propulser leur candidat au second tour et même à l'Élysée, loin devant les autres candidats qui semblent incapables désormais de motiver leur électeur. **F. M.**

Corée du Nord

Le dirigeant Kim «amaigri», selon la télévision d'État

La télévision nord-coréenne a diffusé un commentaire inhabituel d'un habitant sur le physique «amaigri» de Kim Jong Un, une remarque étonnante dans un pays où toute évocation de la vie privée et de l'état de santé du dirigeant est interdite.

Selon des analystes, cette remarque traduit la volonté des autorités de mettre à profit la perte de poids du leader nord-coréen pour renforcer la fidélité au régime en proie à des difficultés. Le Nord, dont l'économie est plombée par de multiples sanctions internationales imposées en riposte à ses programmes militaires interdits, est plus que jamais isolé depuis la fermeture de ses frontières pour empêcher la propagation du coronavirus.

Mi-juin, M. Kim a reconnu que son pays connaît une crise alimentaire, tirant ainsi la sonnette d'alarme dans un pays où le secteur agricole est depuis en proie à de graves difficultés.

L'état de santé du leader est scruté de près sur le plan inter-

national et sa soudaine disparition susciterait des problèmes quant à sa succession et à la stabilité du régime.

Ce fumeur invétéré souffre depuis longtemps d'obésité et son poids n'a pas cessé d'augmenter ces dernières années.

Récemment, il est apparu sur des photos publiées par l'agence officielle nord-coréenne KCNA ou sur les images de la télévision d'État avec des kilos en moins.

La vie privée de M. Kim est tabou pour les médias nord-coréens mais la semaine dernière, KCTV a diffusé un extrait dans lequel un habitant de la capitale, affirme que tout le pays a le «cœur brisé» en voyant son état «amaigri».

«Voir notre respectable secrétaire général amaigri est ce qui brise le plus le cœur de notre peuple», a-t-il déclaré.

Selon des analystes, Pyongyang utilise l'apparence de M. Kim pour le glorifier en le dépeignant comme un dirigeant «dévoué et travailleur», alors que

le pays s'efforce de faire notamment face à sa crise alimentaire.

Le Nord a fermé ses frontières en janvier 2020 et le commerce avec la Chine, son premier soutien économique et diplomatique, s'est réduit à peu de chagrin.

«Le message que Pyongyang envoie c'est que M. Kim est un dirigeant qui travaille très dur pour son peuple, au point de sauter des repas et de perdre du poids», a affirmé à l'AFP Ahn Chan-il, un transfuge nord-coréen devenu chercheur à l'Institut mondial pour les études nord-coréennes, basé à Séoul.

Nord-coréen, le leader n'était pas apparu publiquement durant trois semaines, suscitant des spéculations sur son état de santé. Son absence avait notamment été remarquée le 15 avril 2020, journée est la plus importante du calendrier politique nord-coréen car tout le pays commémore alors la naissance du fondateur du régime, Kim Il Sung, le grand-père de l'actuel dirigeant.



Play-offs NBA

Milwaukee prend l'avantage face à Atlanta



LES MILWAUKEE BUCKS ont pris l'avantage 2-1 dans la finale de conférence Est qui les oppose aux Atlanta Hawks, en l'emportant dimanche, sur le score de 113-102. Khris Middleton et Giannis Antetokounmpo se sont brillamment relayés pour mener les Bucks à la victoire, en mettant le turbo lors d'un quatrième quart-temps où Atlanta a bu la tasse (30-17). Middleton a égalé son record de points en play-offs avec 38, mais également pris 11 rebonds et offert 7 passes décisives. Titulaire malgré ses douleurs au mollet gauche, le «Greek Freak», qui faisait sa draft il y a huit ans jour pour jour par les Milwaukee Bucks, a

imposé sa présence autant en attaque, avec 33 points, qu'en défense, avec 11 rebonds, 2 interceptions et 1 contre.

Chez les Hawks, Trae Young, toujours aussi virevoltant, n'a pas démérité (35 points, dont 6 sur 14 à 3 points), mais cela n'a pas suffi face à l'armada des Bucks, complétée par le remplaçant Bobbi Portis (15 points).

Petite frayeur pour Trae Young : sa cheville droite a légèrement tourné au troisième quart-temps, après qu'il eut malencontreusement marché sur le pied d'un arbitre.

Il a quitté le parquet quelques minutes avant de revenir et de finir la rencontre.

R. T.

Athlétisme

Les sélections olympiques américaines suspendues en raison de la chaleur

LES DERNIÈRES épreuves des sélections olympiques américaines d'athlétisme, qui se déroulent dans l'Oregon, ont été reportées dimanche en raison de la chaleur extrême qui frappe le nord-ouest du pays.

La Fédération nationale d'athlétisme (USATF) a indiqué dans un communiqué que les essais à Hayward Field reprendraient à 20h30 dimanche (03h30 GMT lundi).

La fin des essais devait initialement avoir lieu dimanche en fin d'après-midi, le 200 m masculin clôturant la compétition juste avant 17 heures.

La suspension est intervenue alors que des températures étouffantes de 41 degrés Celsius frappaient la ville d'Eugene.

La réunion devait reprendre dimanche soir avec la finale du saut en longueur masculin, suivie de la conclusion de l'heptathlon, puis de la finale du 400 m haies féminin, de la finale du 800 m féminin et de la finale du 1.500 m masculin. La session du soir se terminera avec la finale du

200 m masculin.

Des températures extrêmes plus tôt dans les sélections avaient déjà forcé les organisateurs à remanier le calendrier, les épreuves de marche et le 10.000 m féminin ayant eu lieu plus tôt le samedi.

Sydney McLaughlin bat le record du monde du 400 m haies

L'Américaine Sydney McLaughlin a battu le record du monde du 400 mètres haies féminin avec une performance de 51 sec 90/100^e, devenant la première femme de l'histoire à établir un temps inférieur à 52 secondes.

McLaughlin a réalisé cet exploit au terme d'un affrontement sans merci avec sa compatriote Dalilah Muhammad, détentrice du précédent record (52 sec 16/100^e), lors des sélections olympiques américaines qui se déroulent à Eugene, dans l'Oregon.

O. N.

Wimbledon

Johanna Konta, cas contact, retirée du tableau

LA BRITANNIQUE Johanna Konta, 31^e mondiale, a été déclarée cas contact d'une personne positive au Covid et retirée du tableau de Wimbledon à la veille du début de la compétition, a annoncé, dimanche soir, le bureau des arbitres du tournoi. «Après le retrait de mademoiselle Konta, elle sera remplacée à la ligne 8 (du tableau) par la lucky loser Yafan Wang», ajoute le communiqué

des arbitres. La Chinoise Wang, 123^e mondiale, éliminée au troisième tour des qualifications, affrontera donc la Tchèque Katerina Siniakova (64^e) au premier tour du tableau principal.

Samedi soir, un premier cas contact avait été obligé de déclarer forfait pour le tournoi de double : l'ancien vainqueur en double, le Danois Frederik Nielsen.

R. S.

Football / Coupe de la CAF

La JS Kabylie animera sa 7^e finale continentale face au Raja Casablanca

La Jeunesse Sportive de Kabylie disputera la septième finale continentale de son histoire le 10 juillet prochain à Kotonou (Bénin) face aux Marocains du Raja Casablanca qui se sont qualifiés aux dépens des Egyptiens du FC Pyramides.

Par Racim S.

Déjà vainqueurs à l'aller (2-1), les Canaris ont admirablement bien fini le travail ce dimanche, en s'imposant (3-0) dans la deuxième manche, disputée au stade du 5-Juillet (Alger), grâce notamment aux réalisations de Boulahia, auteur d'un doublé (6^e/ 45^e+1), et Souyad, qui avait transformé un penalty à la 37^e.

Autrement dit, ce match a été plié dès la première mi-temps, ce qui prouve que les enfants du Djurdjura avaient vraiment pris les choses au sérieux, malgré le score avantageux du match «aller». C'était surtout en application des consignes de leur entraîneur, le Français Denis Lavagne, qui avait insisté sur la nécessité de «rester humbles» et de «ne négliger aucun détail», au risque de le payer cher, car selon lui, le Coton Sport était malgré tout «une bonne équipe, capable de renverser la situation» si on lui en donnait l'occasion.

C'était d'ailleurs l'objectif des Camerounais à l'entame de la rencontre, mais le but précoce de Boulahia, inscrit dès la 6^e minute de jeu, leur avait littéralement scié les jambes, avant que les deux autres buts, inscrits avant la pause, ne les achèvent entièrement.

De leur côté, et forts d'un score cumulé de cinq buts à un sur l'ensemble des deux matches, les Canaris ont pu gérer tranquillement la fin de la rencontre, jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre tunisien.



En finale, prévue le 10 juillet prochain au Bénin, la JSK défiera les Marocains du Raja Casablanca, qui de leur côté se sont difficilement qualifiés face aux Egyptiens du FC Pyramides.

En effet, le match «retour», disputé ce dimanche soir, s'était soldé par un nul vierge (0-0), exactement comme au match «aller», il y a une semaine.

Les deux antagonistes ont donc dû recourir aux tirs au but pour se départager. Un exercice délicat, ayant fini par sourire aux Marocains (5-4).

Fiche technique du match JS Kabylie - Coton Sport

Sport Garoua (3-0, mi-temps 3-0) disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte des demi-finales «retour» de la Coupe de la Confédération africaine (CAF) : Stade du 5-Juillet (Alger). Temps clément. Pelouse en bon état. Affluence très faible, pour cause de pandémie.

Arbitrage du Tunisien Sadok Selmi, assisté des Libyens Attia Mohamed Aissa et Aymen Ismail, alors que le Tunisien Haythem Guirat a été chargé de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Buts : Boulahia (6^e et 45^e+1), Souyad (37^e sp)

Avertissements : Youssoufa (38^e), Mamoudou (55^e) Coton Sport

Composition des équipes :

JSK : Benbot, Kerroum, Aït Abdesslam, Souyad, Bencherifa, Benabdi, Raïah (Nechat-Djabri 90'+1), Oukaci (El Orfi 68), Benchaïra (Boualia (89^e), Bensayah (Hamroune 80), Boulahia (Al-Tubal 68^e).

Entraîneur : Denis Lavagne.

Coton Sport : Narcisse Nilend, Youssoufa, Bindjemé, Tchuenté (Baliang 80), Etame (Takougoum 46^e), Sanou (Marou 46^e), Djoubaïrou (Ebongué 46), Lambert Guémé, Mamoudou, Tombi Alemi (Kamilou 67^e).

R. S.

Euro

La Belgique élimine le Portugal (1-0), tenant du titre, et affrontera l'Italie en quart

Le Portugal, tenant du titre, a pris la porte de l'Euro. Le premier choc des huitièmes de finale a basculé en faveur de la Belgique, victorieuse 1-0 de l'équipe de Cristiano Ronaldo dimanche à Séville et future adversaire de l'Italie en quart de finale. Thorgan Hazard a rallumé la flamme de Diables rouges éteints par le Portugal en première période. Sa frappe puissante et flottante de l'extérieur de la surface (42^e) a offert un avantage décisif à la Belgique, qualifiée mais préoccupée par les blessures de son maître à jouer Kevin De Bruyne et de son capitaine Eden Hazard.

De Bruyne et Hazard sortent blessés face au Portugal

Les meneurs de jeu belges, Kevin De Bruyne et Eden Hazard, ont été contraints de céder leur place sur blessure en seconde période lors du huitième de finale de l'Euro de la Belgique face au Portugal, dimanche à Séville. Alors que les Belges menaient 1-0 en fin de première période, De

Bruyne a été victime d'un tackle par derrière de Joao Palhinha (45e+2), averti pour l'occasion.

La cheville gauche du maître à jouer de Manchester City s'est tordue sous l'effet du choc et même s'il a tenté de reprendre le jeu après la pause, De Bruyne a rapidement fait signe qu'il ne pouvait pas continuer, cédant sa place à Dries Mertens (48^e). C'est un nouveau coup dur pour «KDB», qui avait été contraint de sortir sur blessure fin mai lors de la finale de Ligue des champions perdue par les Citizens contre Chelsea (1-0), victime de fractures au nez et à l'orbite gauche après un choc avec l'Allemand Antonio Rüdiger.

A la 87^e minute, les Diables Rouges ont également dû se passer des services de leur capitaine Eden Hazard, qui a demandé à être remplacé, se plaignant d'une douleur derrière la cuisse droite. Il a été remplacé par Yannick Ferreira Carrasco.

Hazard, victime de nombreux pépins physiques cette saison, effectuait seulement son deuxième match comme titulaire dans cet Euro.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Justice

L'ancien député Nouredine Ait Hamouda placé en détention provisoire

L'ancien député du parti Rassemblement pour la culture et la démocratie, Nouredine Ait Hamouda, a été placé en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach pour avoir propagé un discours de haine dans la société, a appris l'APS auprès d'une source judiciaire.

Nouredine Ait Hamouda a été arrêté dans la région de Tichi, à Béjaïa, après les déclarations qu'ils a faites le 18 de ce mois dans une interview sur une chaîne de télévision privée (Al-Hayat TV) qui alimentait des

discours de haine.

Les propos du fils du Colonel Amirouche ont suscité l'indignation généralisée parmi les Algériens, ce qui a nécessité l'intervention de l'autorité audiovisuelle qui a décidé, après avoir appelé le directeur de la chaîne de télévision Habet Hanachi, la suspension de la diffusion de ses programmes (du 23 au 29 juin), avec une demande de retrait du ministère de la Communication de son agrément pendant cette période.

H. Y.

Le Brent dépasse les 76 dollars

Le pétrole poursuit son ascension

Les prix du pétrole ont battu de nouveaux records en plus de deux ans et demi hier avant de revenir vers l'équilibre, à trois jours du sommet très attendu de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses alliés. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 76,18 dollars à Londres, parfaitement stable par rapport à la clôture de vendredi. À New York, le baril de WTI pour le même mois gagnait un timide 0,08 %, à 74,11 dollars. Le Brent et le WTI ont touché en cours de séance asiatique 76,60 dollars et 74,45 dollars, une première depuis le mois d'octobre 2018. Les investisseurs «continuent de surfer sur la vague haussière avant la réunion de l'Opep+ de cette semaine», constate Ricardo Evangelista, analyste d'ActivTrades. Les treize membres de l'Opep et leurs dix alliés via l'accord Opep+ se réuniront jeudi pour statuer sur leurs niveaux de production à compter du mois d'août. Neil Wilson, de Markets.com, attend «une augmentation de la production du cartel d'un demi-million de barils par jour», une estimation largement partagée sur le marché. Par ailleurs, «il semble peu probable que les États-Unis lèvent les sanctions contre l'Iran dans un avenir proche», ajoute-t-il. «Sans surprise, la Russie proposerait d'augmenter encore l'offre de l'alliance composée des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de dix alliés», ont expliqué dans une note Warren Patterson et Wenyu Yao, d'ING. Pour rappel, les membres de l'Opep+ avaient décidé, au début du mois, de se conformer à leur politique d'augmentation progressive de la production de pétrole d'ici à juillet. Cette stratégie consiste en un retour par palier entre mai et juillet d'un total de près de 1,2 million de barils par jour supplémentaire,

auquel s'ajoute le volume d'un million de barils qui avait été retiré volontairement par Riyad au début de l'année. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé vendredi ne pas avoir reçu de «réponse» de l'Iran sur une possible extension de l'arrangement temporaire sur les inspections nucléaires qui vient d'expirer, de quoi compliquer les négociations toujours en cours. Le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, a informé le Conseil des gouverneurs que «l'Iran n'avait pas répondu à sa lettre» sur le sujet. Le Conseil suprême de la sécurité nationale prendra «une décision sur cette question lors de sa première réunion après l'expiration du délai», avait rapporté mercredi le site internet de la télévision d'Etat iranienne, en citant le directeur de cabinet du président Hassan Rohani, Mahmoud Vaézi, sans donner de date. L'Iran avait restreint en février l'accès des inspecteurs et refuse depuis cette date de fournir en temps réel les enregistrements de caméras et autres outils. Mais l'AIEA avait à l'époque négocié un compromis de trois mois avec Téhéran pour garantir un degré nécessaire de surveillance, accord qui avait été prolongé en mai jusqu'au 24 juin. «C'est une mesure d'urgence, un remède palliatif pour éviter de naviguer complètement à l'aveugle», avait alors expliqué M. Grossi.

Il s'agissait ainsi de donner aux diplomates réunis à Vienne depuis début avril un peu plus de temps pour sauver l'accord international de 2015. L'objectif est de faire revenir Washington dans le giron du «plan d'action global commun» (JCPOA, selon son acronyme anglais) et de lever les sanctions américaines, en échange d'un retour au strict respect par Téhéran de ses obligations nucléaires.

Meriem Benchaouia

500 kilos de cocaïne saisis à oran



Loumis

Djalou@hotmail.com

Drogue

Tentative déjouée d'introduction d'une «énorme quantité» de cocaïne

■ Une tentative d'introduction en Algérie d'une «énorme quantité» de cocaïne a été déjouée par les gardes-côtes du Commandement des Forces navales, relevant de la façade maritime Ouest à Oran, a annoncé, hier, le ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

«**D**ans le sillage des opérations de lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et dans le cadre de la sécurisation de nos eaux territoriales, les gardes-côtes du Commandement des Forces navales, relevant de la façade maritime Ouest à Oran, ont déjoué, le 26 juin 2021 à 22h00, une tentative d'introduction d'une énorme quantité de

cocaïne destinée à l'inondation de notre pays par ces poisons et drogues», a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon la même source, «l'opération a été amorcée à travers un appel lancé par des pêcheurs algériens, portant sur la présence de sacs suspects qui flottaient, et suite auquel des unités des gardes-côtes d'Arzew ont été dépêchées sur les lieux à 6 miles marins au nord-ouest de Cap Carbon, à Oran». Sur place, les unités des gardes-côtes d'Arzew «ont repê-

ché et saisi une quantité de cocaïne s'élevant à 490,05 kilogrammes répartie sur 442 plaquettes», a précisé le MDN.

«Il convient de souligner que les analyses de laboratoire effectuées par les services compétents de la Gendarmerie nationale ont confirmé qu'il s'agit, réellement, de cocaïne, tandis que l'enquête est toujours en cours afin de déterminer tous les détails de cette tentative criminelle», a-t-on souligné.

S. O.

Cour de Tipasa

Le procès en appel de Karim Tabbou reporté au 27 septembre

La chambre correctionnelle près la cour de Tipasa a décidé, hier, le report au 27 septembre prochain, du procès en appel de Karim Tabbou, condamné en première instance à une peine d'une année de prison avec sursis pour «atteinte au moral de l'armée».

La chambre correctionnelle a reporté la deuxième audience de ce procès en appel, après la première audience programmée le 19 avril dernier suite à un appel interjeté par la défense de l'accusé.

Le Parquet et la défense de

l'accusé, Karim Tabbou, ont fait appel du jugement rendu le 7 décembre dernier par le tribunal de première instance de Koléa.

Le tribunal de Koléa avait condamné le président du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS) (non agréé), Karim Tabbou, poursuivi pour «atteinte au moral de l'armée», à un an de prison avec sursis, assorti d'une amende de 100 000 DA.

Suite aux délibérations dans cette affaire dont les faits remontent au mois de mai 2019, la même juridiction a décidé de

renoncer au chef d'accusation d'«atteinte à l'unité du territoire national» retenu contre Karim Tabbou.

Le procureur de la République près le tribunal de Koléa avait requis une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100 000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019, «destinées à l'opinion publique nationale, étaient dangereuses dans un contexte politique sensible que traversait l'Algérie».

L. M.